

SCCV
L'INSPIRATION
105 Boulevard Lavoisier, 63000 Clermont-Ferrand

NOTICE DESCRIPTIVE

ARRETE DU 10 MAI 1968
FIXANT LA NOTICE DESCRIPTIVE PREVUE PAR L'ARTICLE 18 DU DECRET N°67 – 1166 DU 22 DECEMBRE
1967

(Journal officiel du 29 juin 1968)

- 1 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE,
- 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET EQUIPEMENTS
- 3 – ANNEXES PRIVATIVES
- 3 – PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES
- 4 – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
- 5 – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

Signature le Réserveant

Signature le(s) Réserveataire(s)

Noms :

1-CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1- INFRASTRUCTURE

1.1.1 - FOUILLES

Fouilles en pleine masse pour fondations avec évacuations des terres excédentaires.

1.1.2 - FONDATIONS

Fondations par semelles filantes, isolées ou longrines en béton armé sur béton de propreté (suivant étude béton et étude de sol).

Fondations par pieux suivant étude de sol et de structure.

1.1.3 - PLATES FORMES

Nettoyage et redressement des plates-formes après exécution des fondations.

1.2- MURS ET OSSATURE

1.2.1 - MURS DU SOUS-SOL

1.2.1.1 - Murs périphériques

Murs en agglomérés, béton armé ou béton cellulaire suivant les zones et l'étude de structure.

Dimensionnement suivant l'étude de structure.

1.2.1.2 - Murs de refends

Murs en parpaings ou béton armé pour les cloisonnements séparatifs et murs de façades suivant les besoins structurels et l'étude de structure,

1.2.2 - MURS DE FAÇADES

1.2.2.1 - Parties courantes

Murs des façades en béton armé ou aggloméré selon les zones suivant les recommandations du bureau d'étude technique structure.

Enduit extérieur hydraulique (finition lissé et taloché très fin) suivant choix de l'architecte.

Brique de parement suivant choix de l'architecte.

Application de l'arrêté en date du 30/06/99 relatif à la nouvelle norme acoustique des bâtiments d'habitation.

1.2.2.2 - Derniers niveaux en attique

Dito 1.2.2.1

1.2.3 - MURS PIGNONS

Dito 1.2.2.1

1.2.4 - MURS PORTEURS A L'INTÉRIEUR DES LOCAUX (REFENDS)

Béton banché, épaisseur selon étude béton armé ou parpaings pleins.

Cloisons SAD selon plan et étude acoustique.

1.2.5 – MURS OU CLOISONS SEPARATIFS

1.2.5.1 –Entre parties privatives contiguës et/ou entre locaux privatifs et circulations communes ou autres locaux (escaliers, halls et locaux divers).

En béton banché, agglomérés ou cloison SAD selon les zones.

1.3– PLANCHERS

1.3.1 – PLANCHERS SUR ETAGE COURANT

Planchers dalle pleine ou pré-dalles ou planchers poutrelles hourdis (épaisseur et type suivant étude béton et résistance phonique règlementaire).

1.3.2 – PLANCHERS SOUS TERRASSE

Planchers en dalle pleine ou pré-dalles recevant une étanchéité avec isolation (épaisseur, nature et résistance thermique de l'isolant suivant étude RT 2012)

1.3.3 –PLANCHERS SUR LOCAUX COLLECTIFS, ENTREES, CIRCULATIONS

Dito 1.3.2

1.3.4 – PLANCHERS SUR LOCAUX NON CHAUFFES OU OUVERTS

Dito 1.3.2

1.4– CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 – ENTRE PIECES PRINCIPALES

Les cloisons sont de type cloisons à parements en plaques de plâtre de type PLACOSTIL de 7 cm.

1.4.2 – ENTRE PIECES PRINCIPALES ET PIECES DE SERVICE

Idem 1.4.1.

1.5– ESCALIERS

Escalier en béton armé préfabriqué par volée ou métallique et/ou bois selon choix de l'architecte.

1.6– CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 – CONDUITS DE FUMEE DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Sans objet

1.6.2 – CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Dans les logements : Entrées d'air dans les coffres de volets roulants ou les murs pour les séjours et les chambres suivant étude RT2012 et réglementation acoustique.

Extraction par bouches hygrorégulables dans les pièces humides, suivant étude RT2012

1.6.3 – CONDUITS D’AIR FRAIS

Sans objet.

1.6.4 – CONDUITS DE FUMEE DE CHAUFFERIE

Sans objet.

1.6.5 – VENTILATION HAUTE DE CHAUFFERIE

Sans objet.

1.7– CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 – CHUTES D’EAUX PLUVIALES

Chutes EP aluminium ou zinc ou par l’intérieur en PVC Ø suivant étude.

1.7.2 – CHUTES D’EAUX USEES

Chutes EU PVC Ø suivant étude.

1.7.3 – CANALISATIONS SOUS DALLAGE

Canalisations PVC avec collecteurs, coudes, raccords, etc...

1.7.4 – BRANCHEMENTS AUX EGOUTS

Modalités de raccordements selon les directives du concessionnaire.

1.8– TOITURES

1.8.1 – CHARPENTE – COUVERTURE ET ACCESSOIRES

1.8.1.1 - Charpente

Sans objet

1.8.1.2 - Couverture

Sans objet

1.8.2 – ETANCHEITE ET ACCESSOIRES

Terrasses inaccessibles

Planchers dalle pleine coules ou pré-dalles, étanchéité bicouches.

Terrasses accessibles piétons.

Planchers dalle pleine coulés ou pré-dalles, étanchéité bicouches avec dalles sur plots pour les terrasses accessibles, couleurs selon choix de l'architecte.

Terrasses accessibles véhicules

Sans objet

Terrasses jardins

Sans objet

1.8.3 – HABILLAGE FACADES

Enduit extérieur hydraulique (finition lissé et taloché fin).

Briquettes de parements noires.

Teintes et finitions suivant choix de l'architecte et de l'architecte des bâtiments de France,

2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1– SOLS ET PLINTHES

2.1.1 – CHAPES

Chapes réalisée suivant norme et étude acoustique.

2.1.2 – SOLS ET PLINTHES DES PIECES PRINCIPALES

a). Hall d'entrée, séjour, WC, placards attenants.

Carrelage grès sérâme suivant gamme constructeur GC IMMO 45/45. Pose droite. Plinthes assorties ou plinthe bois peintes suivant le choix de l'architecte.

b). Chambres, placards attenants.

Parquet stratifié, pose sur chape. Plinthes assorties en pourtour ou plinthe bois peintes suivant le choix de l'architecte.

2.1.3 – SOLS ET PLINTHES DES PIECES DE SERVICE (salle de bains, salle d'eau, cuisine, wc).

Salle de bains, salle d'eau, cuisine et wc :

Sol carrelage en grès sérâme gamme constructeur GC IMMO 45/45. Pose droite

Plinthes assorties en périphérie.

Profilé de jonction entre carrelage et autres revêtements

2.1.4 – SOLS DES BALCONS

Balcon béton. Dalles sur plots ou platelage bois composite (au choix de l'architecte), profilé goutte d'eau sur nez de balcon.

2.2– REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1 – REVETEMENT MURAUX DES PIECES DE SERVICE

Cuisine / Kitchenette

Panneaux de crédence au-dessus du plan de travail suivant plan du cuisiniste.

Salle de bains / salle d'eau

Faïence hauteur porte sur 4 murs.

Carreaux selon gamme constructeur GC IMMO.

Tablier de baignoire en faïence de la même gamme avec trappe de visite.

Paillasse et coffre carrelée selon plans. Pour les baignoires

Miroir au-dessus des meubles vasques, sur la longueur du meuble (selon plans de vente) avec luminaire.

2.2.2 – REVETEMENTS MURAUX DES AUTRES PIECES

Sans objet.

2.3– PLAFONDS

2.3.1 – PLAFONDS DES SALLES DE BAINS ET SALLES D'EAU

Enduit pelliculaire sur béton et/ou plaques de plâtres + 2 couches de peinture blanche.

2.3.2 – PLAFONDS DES PIECES INTERIEURES (autres que salle de bains)

Enduit pelliculaire sur béton + 2 couches de peinture blanche.

2.3.3 – SOUS-FACE DES BALCONS

Peinture blanche

2.4– MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 – MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES PRINCIPALES

Menuiseries en profils aluminium thermo laquées, ou PVC, à rupture de pont thermique, teinte au choix de l'Architecte et suivant permis de construire.

Châssis coulissants équipés de double vitrage suivant étude RT2012.

Menuiseries à frappe et fixes, équipées de double vitrage suivant étude RT2012.

2.4.2 – MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES DE SERVICE

Dito 2.4.1

2.5–FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATION, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 – PIECES PRINCIPALES

Volets roulants à lame aluminium, placés dans des coffres intégrés à la menuiserie ou coffre demi linteaux suivant étude RT2012

Manœuvre par commande individuelle électrique suivant plan (sans manœuvre de secours) Isolation thermique interne au coffre, suivant étude RT 2012

Lame finale en aluminium laqué dito teinte des menuiseries

2.5.2 – PIECES DE SERVICE

Idem 2.5.1

2.6– MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 – HUISSERIES ET BATIS

Huisseries bois.

2.6.2 – PORTES INTERIEURES

Blocs portes alvéolaires postformés ou non prépeintes

Béquilles et plaques de propreté.

Serrures à condamnation sur salle de bains, salle d'eau, wc et à clef sur les chambres.

Butée de porte avec bague caoutchouc.

2.6.3 – IMPOSTES ET MENUISERIES

Néant

2.6.4 – PORTES PALIERES

Bloc porte blindé à lame pleine de 40 mm d'épaisseur, stratifié, monté sur huisseries bois exotique avec joint isophonique assurant une correction phonique conforme à la réglementation acoustique, seuil alu ou bois.

Elles sont équipées d'une serrure 3 points sécurisée.

Béquilles et poignées en alu finition brossé.

2.6.5 – PORTES DE PLACARDS

Portes coulissantes ou ouvrant à la française, suivant plans, en panneaux mélaminé blanc, profils métal laqué blanc. Placards équipé de ses rangements suivants tailles et plans de l'architecte.

2.6.6 – MOULURES ET HABILLAGES

Sans objet

2.6.7 – ESCALIERS

Escalier bois.

2.7– SERRURERIE ET GARDE CORPS

2.7.1 – GARDE CORPS ET BARRES D'APPUI

Garde-corps en aluminium thermolaqué ou acier laqué, modèle et coloris au choix de l'architecte selon plans de façade.

Main courante de l'escalier des parties communes en aluminium thermolaqué ou acier laqué suivant plan de l'architecte.

2.7.2 – SEPARATIFS DES LOGEMENTS EN TERRASSES OU BALCONS ET JARDINS

Sans objet

2.7.3 – PARE VUE

Pare vue en aluminium thermolaqué ou acier laqué remplissage verre dépoli ou polycarbonate translucide, modèles et coloris au choix de l'architecte selon plans de façade.

2.7.4 – OUVRAGES EN TOITURE

Néant.

2.8– PEINTURES – PAPIERS – TENTURES

2.8.1 – PEINTURES EXTERIEURES ET VERNIS

2.8.1.1 – Sur menuiseries

Sans objet (bois)

2.8.1.2 – Sur fermetures et protections

Néant.

2.8.1.3 – Sur serrurerie

Néant

2.8.2 – PEINTURES INTERIEURES

2.8.2.1 – Sur menuiseries

Sur portes palières : néant

Sur toutes les autres menuiseries : brossage, une couche d'impression, ponçage et 2 couches de peinture finition velour ou satiné blanche.

2.8.2.2 – Sur murs

Enduit pelliculaire sur béton ou impression sur plaque de plâtre, 2 couches de peinture mate blanche.

2.8.2.3 – Sur plafonds

2 couches de peinture mate blanche et satinée dans les WC et pièces humides. En cas de cuisine à l'américaine, la peinture sera mate sur tout le plafond.

2.8.2.4 – Sur canalisations, tuyauteries, chutes, et divers

Dégraissage, brossage, une couche de peinture antirouille et deux couches de peinture finition satinée.

2.8.3 – PAPIERS PEINTS

2.8.3.1 – Sur murs

Sans objet, revêtement prévu à l'art 2.8.2.2

2.8.3.2 – Sur plafonds

Néant

2.8.4 – TENTURES (tissus, toiles plastifiées, etc)

2.8.4.1 – Sur murs

Néant

2.8.4.2 – Sur plafonds

Néant

2.9– EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 – EQUIPEMENTS MENAGERS

2.9.1.1 – Cuisines

Cuisine équipée suivant plans du cuisiniste et typologie des appartements :

- Évier résine avec sa robinetterie
- Plaque induction 4 feux
- Hotte au-dessus la plaque
- Four sous plaque induction
- Meuble bas sous évier et rangement selon typologie des logements (voir descriptif technique du cuisiniste en annexe)
- Meuble Four
- Espace lave-vaisselle ou lave-linge selon typologie
- Meuble haut cache chaudière
- Plan de travail selon typologie logements (voir descriptif technique du cuisiniste en annexe)
- Crédence selon typologie au-dessus du plan de travail

2.9.1.2 – Kitchenettes T1

- Évier résine avec sa robinetterie
 - Plaque induction 4 feux
 - Hotte au-dessus la plaque
 - Four sous plaque induction
 - Meuble bas sous évier et rangement selon typologie des logements (voir descriptif technique du cuisiniste en annexe)
 - Espace lave-vaisselle ou lave-linge selon typologie
 - Meuble haut cache chaudière
 - Plan de travail selon typologie logements (voir descriptif technique du cuisiniste en annexe)
 - Crédence selon typologie au-dessus du plan de travail

2.9.1.3 – Evacuation des déchets

Néant.

2.9.1.4 – Armoire sèche-linge.

Néant.

2.9.2 – EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

Installation traditionnelle.
Canalisations verticales dans gaines techniques.
Toutes les tuyauteries sont isolées des murs par bagues isolantes.

2.9.2.1 – Distribution d'eau froide

Les colonnes montantes d'eau froide et la distribution dans les appartements sont réalisées en tube cuivre, PER ou multicouches.
Robinet d'arrêt pour chaque appartement dans la gaine technique située en partie commune ou dans l'appartement suivant étude technique.

2.9.2.2 – Production d'eau chaude

La production d'eau chaude est assurée par des chaudière individuelles gaz micro ECF accumulée ou à condensation, selon étude RT2012.

Résidence labellisée GAZ VERT SMART AVENIR.

2.9.2.3 – Évacuations

Vidanges intérieures en PVC. Vidanges verticales en PVC.

2.9.2.4 – Distribution du gaz

Tube cuivre.

2.9.2.5 – Branchements en attente

Alimentation et évacuation en attente pour raccordement d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle dans la cuisine pièces prévue à cet effet (localisation suivant plans et suivant les disponibilités).

2.9.2.6 – Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires des logements sont de couleur blanche (ou similaire)

Évier.

Évier 1 bac avec 1 égouttoir pour les T3/T4 en aluminium (voir article 2.9.1.1), robinetterie mitigeur chromée

Vasques.

Vasque en porcelaine blanche sur meuble stratifié et mitigeur chromé ou équivalent.
Meuble vasque 2 portes en façade et bandeau lumineux

WC

Cuvette de WC en porcelaine vitrifiée avec réservoir 3/6 l et abattant double blanc. **Lave Mains**

Lave mains dans les wc suivant plan.

Douche

Receveur en grès émaillé blanc (ou équivalent), dimension suivant plans, équipé d'un mitigeur modèle GROHTHERME (ou équivalent). Flexible et douchette sur rampe verticale.

Baignoire

Acrylique, dimensions suivant indication des plans, coloris blanc.

2.9.2.7 – Robinetterie

2.9.3 – EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

2.9.3.1 – Type d'installation

Appartements :

Conforme aux normes PROMOTELEC avec attribution du label « **Label Promotelec Habitat Neuf** ». Installation encastrée.

L'appareillage est de marque LEGRAND, série « MOSAÏQUE » (ou équivalent).

2.9.3.2 – Puissance à desservir

De 6 à 9 KVA suivant type de logement

2.9.3.3 – Équipement de chaque pièce

Séjour

1 point lumineux en plafond en simple allumage suivant plans. Prises de courant suivant plans.

2 joncteurs téléphone ou une prise RJ 45.

1 prise télévision – FM TV.

1 tableau général dans un coffret avec porte (position suivant plan, entrée ou séjour). 1 sonnerie

Entrée (selon lots)

1 point lumineux simple allumage.
1 prise de courant.
1 tableau général dans un coffret avec porte (position suivant plan, entrée ou séjour). 1 combiné vidéophone à commande d'ouverture

Chambre

1 point lumineux en plafond en simple allumage. Prises de courant suivant plans.
1 joncteur téléphone ou une prise RJ 45.
1 prise télévision FM TV.

Salle de bain

1 point lumineux en plafond en simple allumage
1 point lumineux en applique au-dessus du meuble vasque en simple allumage. Prises de courant suivant plans.
Salle de bain ou salle d'eau.

Cuisine

1 point lumineux en simple allumage
1 point lumineux en applique sur simple allumage
1 boîtier 32 A+T pour raccordement appareil de cuisine. Prises de courant suivant plans.

WC (quand séparé de la SDB)

1 point lumineux en plafond en simple allumage.

Terrasses ou balcons des séjours

1 PC + 1 applique

Dressing ou rangement.

Néant

2.9.3.4 – Sonnerie de porte palière

Sonnerie bouton porte étiquette.

2.9.4 – CHAUFFAGE – VENTILATIONS

2.9.4.1 – Type d'installation

L'installation de chauffage est de type individuel gaz et suivant étude RT2012. Chaudière gaz avec ECS micro accumulée ou à condensation suivant étude RT2012.

Résidence labellisée GAZ VERT SMART AVENIR.

2.9.4.2 – Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs à circulation d'eau, en acier finition blanc, dans toutes les pièces principales, Radiateur sèche serviettes dans les S.D.B.

2.9.4.3 – Conduits de fumée

Conduit 3 CE ou ventouse selon plans de l'architecte.

2.9.4.4 – Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée simple flux hydro B avec prise d'air neuf par les coffres de volets roulants ou les murs de façade des pièces principales et extraction d'air vicié dans les pièces de service, suivant étude RT2012

Le groupe d'extraction est installé selon les études techniques.

2.9.4.5 – Conduits et prises d'air frais

Entrées d'air hygroréglables incorporées aux coffres de volets roulants ou murs de façades, suivant étude RT2012

2.9.5 – EQUIPEMENT INTERIEUR DES PLACARDS ET PIECES DE RANGEMENT

2.9.5.1 – Placards

Rangements suivants plans de l'architecte.

2.9.5.2 – Pièces de rangement

Néant

2.9.6 – EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS

2.9.6.1 – Télévision

Distribution de la télévision par le réseau collectif avec antenne hertzienne. Il est prévu dans chaque Lot :
- 1 prise TV/FM et TNT dans le séjour et dans chaque chambre.

2.9.6.2 – Téléphone

L'immeuble est doté de l'équipement réglementaire dans une gaine PTT. L'installation est livrée en ordre de marche jusqu'au joncteur.

Il est prévu dans chaque appartement :

- 1 prise téléphone dans le séjour.
- 1 prise téléphone dans chaque chambre

2.9.6.3 – Commande d'ouverture de la porte d'accès aux dégagements en rdc

Sans objet

2.9.6.4 – Autres équipements

Sans objet.

3 – ANNEXES PRIVATIVES

3.1- GARAGES ET PARKINGS COUVERTS

3.1.1 – MURS OU CLOISONS

En béton armé suivant plan et étude du bureau d'étude structure. Finition brute.

3.1.2 – PLAFONDS

Sous dalle - Finition béton lissé

3.1.3 – SOLS

Sur dalle - Finition brut surfacée

3.1.4 – PORTE DE GARAGE

Porte métallique basculante pour le garage en rez de jardin

3.1.5 – VENTILATION NATURELLE

VH et VB du parc de stationnement

3.1.6 – DELIMITATION AU SOL

Peinture sur sol selon plans de l'architecte

3.2- PARKINGS EXTERIEURS

3.2.1 – SOLS

Sans objet

3.2.2 – DELIMITATION AU SOL

Sans objet

3.2.3 – SYSTEME DE REPERAGE

Sans objet

3.2 BOX VELOS

3.2.4 – MURS OU CLOISONS

En béton armé suivant plan et étude du bureau d'étude structure. Finition brute.

3.2.5 – PLAFONDS

Sous dalle - Finition béton lissé

3.2.6 – SOLS

Sur dalle – Finition brut surfacée

3.2.7 – PORTES DE SERVICE BOX VELOS

Acier peinte, coloris selon choix de l'architecte.

- PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE -

3.3- HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

3.3.1 – SOLS

Finition carrelage selon choix de l'architecte ou béton désactivé.

3.3.2 – PAROIS

Dito 1.2.2

3.3.3 – PLAFONDS

Finition peinture. Teinte selon choix de l'architecte

3.3.4 – ELEMENTS DE DECORATION

Sans Objet.

3.3.5 – PORTES D'ACCES ET SYSTEME DE FERMETURE, APPEL DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE

Grille d'entrée en acier laquée avec accès sécurisé et vidéo portier.

3.3.6 – BOITES AUX LETTRES

Les boites aux lettres sont de type terminaux d'intérieurs groupées, teintes au choix de l'architecte. Suivant normes PTT.

3.3.7 – TABLEAU D'AFFICHAGE

En acier

3.3.8 – CHAUFFAGE

Néant.

3.3.9 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Sans Objet.

3.4- CIRCULATIONS DES ETAGES

3.4.1 – SOLS

Finition selon plans et choix de l'architecte.

3.4.2 – MURS

Dito 1.2.2.

3.4.3 – PLAFONDS

Finition peinture

3.4.4 – ELEMENTS DE DECORATION

Néant.

3.4.5 – CHAUFFAGE

Néant.

3.4.6 – PORTES

Sans Objet.

3.5- SAS ET DEGAGEMENTS DEVANT LES ASCENSEURS

3.5.1 – SOLS

Finition selon plans et choix de l'architecte.

3.5.2 – MURS

Dito 1.2.2.

3.5.3 – PLAFONDS

Finition peinture

3.5.4 – PORTES D'ACCES

Sans objet

3.5.5 – RAMPES D'ACCES POUR VEHICULES

Sans Objet.

3.5.6 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Allumage par détecteurs de présence

3.6- CAGES D'ESCALIER

3.6.1 – SOLS DES PALIERS

Finition selon plans et choix de l'architecte.

3.6.2 – MURS

Dito 1.2.2.

3.6.3 – PLAFONDS

Finition peinture

3.6.4 – ESCALIERS (marches, contremarches) LIMONS, PLINTHES, GARDE-CORPS, SOUS FACE DE LA PAILLASSE

Sans Objet.

3.6.5 – CHAUFFAGE - VENTILATION

Sans objet

3.6.6 – ECLAIRAGE

Hublots sur minuteur ou détecteurs de présence, respectant la norme handicapée.

3.7- LOCAUX COMMUNS

3.7.1 –LOCAL VELO

Dito 3.1

3.7.2 – BUANDERIE COLLECTIVE

Néant.

3.7.3 – SECHOIR COLLECTIF

Néant.

3.7.4 – LOCAL D'ENTRETIEN

Sans objet

3.7.5 – LOCAUX SANITAIRES

Néant.

3.8- LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX

3.8.1 – SOLS

Hors d'eau, hors d'air.

3.3.2 – MENUISERIES EXTERIEURES

Profilé aluminium noir

3.3.3 – MURS INTERIEURES ET PLAFONDS

Hors d'eau, hors d'air.

3.9- LOCAUX TECHNIQUES

3.9.1 – LOCAL POUBELLE ET MENAGE

Conteneur poubelle de type SULO.

3.9.2 – CHAUFFERIE

Néant.

3.9.3 – LOCAL MACHINERIE ASCENSEUR

Sans Objet.

3.9.4 – LOCAL VENTILATION MECANIQUE

Néant.

3.10 – CONCIERGERIE

Néant.

4 – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

4.1- EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

4.1.1 – ASCENSEUR

Ascenseur petit collectif selon étude

4.1.2 – CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

Néant.

4.1.3 – TELECOMMUNICATION

5.1.3.1 - Téléphone

Les téléphones seront dotés en gaine palière PTT de l'équipement réglementaire. L'installation sera livrée en ordre de marche jusqu'au conjoncteur.

5.1.3.2 - Télévision

Les installations seront raccordées sur les antennes collectives (hertziennes) de l'immeuble.

4.1.4 – RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Sans Objet.

4.1.5 – VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Ventilation naturelle ou ventilation mécanique

4.1.6 – ALIMENTATION EN EAU

5.1.6.1 - Comptages généraux

Les compteurs individuels situés en gaines palières seront fournis par la compagnie concessionnaire à la charge de la copropriété. Distribution après comptage de type individuel.

5.1.6.2 - Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

Néant.

5.1.6.3- Colonnes montantes

Colonne montante en cuivre ou polyéthylène

5.1.6.4- Branchements particuliers

Néant.

4.1.7 – ALIMENTATION EN GAZ

5.1.7.1 - Colonnes montantes

Alimentation gaz des étages en cuivre

5.1.7.2 - Branchements et comptages particuliers

Mise en place des compteurs individuels par les services concédés

5.1.7.3 - Comptage des services généraux

Néant

4.1.8 – ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.1.8.1 - Comptage des services généraux

Tableaux communs situés en gaine technique dans les parties communes.
Comptages des services généraux, implantés en gaine des services généraux et coffrets de coupure EDF en façade.

5.1.8.2 - Colonnes montantes

Colonnes montantes EDF dans gaine technique réservée à cet effet, sur les paliers.

5.1.8.3- Branchements et comptages particuliers avec téléports

Compteurs individuels des logements placés sur les tableaux (fourniture par EDF).
Compteurs pour alimentation particulière services généraux (ascenseurs, éclairage extérieur et parties communes, VMC).

5 – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

5.1- VOIRIE ET PARKINGS

5.1.1 – VOIRIES D'ACCES

Néant

5.1.2 – TROTTOIRS

Sans objet

5.1.3 – PARKINGS EXTERIEURS

5.2- CIRCULATION DES PIETONS

5.2.1 – CHEMINS D'ACCES AUX ENTREES, RAMPES

Néant

5.3- ESPACES VERTS

5.3.1 – AIRES DE REPOS

Néant

5.3.2 – PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES, FLEURS

Les espaces verts communs seront livrés plantés suivant plans.

5.3.3 – ENGAZONNEMENT

Localisation des espaces engazonnés selon plan de masse.

5.3.4 – ARROSAGE

Sans objet

5.4– AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

5.4.1 – SOLS

Néant

5.4.2 – EQUIPEMENTS

Néant.

5.5– ECLAIRAGE EXTERIEUR

5.5.1 – SIGNALISATION DES ENTREES DE L'IMMEUBLE

Néant.

5.5.2 – ECLAIRAGE DES VOIRIES, PARKINGS, RAMPE GARAGE

Néant

5.6– CLOTURES, MURET

5.6.1 – AVEC LES PROPRIETES VOISINES

Sans objet

5.7– RESEAUX DIVERS

5.7.1 – EAU

Branchement effectué par concessionnaire.

5.7.2 – GAZ

Branchement au réseau.

5.7.3 – ELECTRICITE

Branchement au réseau public

5.7.4 – POSTE D'INCENDIE, EXTINCTEURS

Néant.

5.7.5 – EGOUTS

Assainissement raccordé sur le réseau public.

5.7.6 – EPURATION DES EAUX

Néant

5.7.7 – TELECOMMUNICATIONS

Réseau téléphonique alimentant les bâtiments.

5.7.8 – DRAINAGE DU TERRAIN

Néant.

5.7.9 – EVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS, AIRES, COURS ET JEUX.

Réseaux eaux pluviales raccordés sur le réseau sur rue.

La société se réserve le droit de remplacer un matériau ou équipement décrit ci-dessus par un autre matériau en fonction d'impératifs techniques liés à la réalisation du chantier ou à l'approvisionnement de ces matériaux ou matériels. Les matériaux ou équipements de remplacement seront au moins de qualité équivalente à celle indiquée dans cette notice.

FIN DE LA NOTICE